

Arrêté 2025-447 portant recevabilité des candidatures dans le cadre des élections partielles des représentants des personnels au sein des conseils de composantes (scrutin du 18 novembre 2025)

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D719-4 et suivants ;
- Vu les statuts de l'Université Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2028, modifiés ;
- Vu le règlement intérieur de l'Université adopté par le Conseil d'administration en sa séance du 13 juillet 2018, modifié ;
- Vu l'arrêté électoral n° 2025-400 portant élection partielle des représentants des personnels au sein des conseils de composantes ;
- Vu l'arrêté n°2025-408 portant délégation de signature aux directrices et directeurs de composantes dans le cadre des opérations électorales relatives au scrutin du 18 novembre 2025;
- Vu l'avis rendu par le Comité éléctoral consultatif en sa séance du 7 novembre 2025,

Arrête:

- Article 1: Sont déclarées recevables, pour les élections partielles des représentants des personnels au sein des conseils de composantes, organisées le 18 novembre 2025, les candidatures et listes de candidatures figurant en annexe 1.
- Article 2: Une absence de candidatures ayant été constatée au sein de l'UFR Temps et Territoires (collège B) et au département CIEF (collège des enseignants vacataires), les sièges concernés demeurent vacants jusqu'à l'organisation d'un prochain scrutin.
- <u>Article 3</u>: Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet et intranet de l'Université et sera affiché dans les locaux des composantes concernées par le scrutin.

Fait à Lyon, le 10 novembre 2025

Annexe 1: Liste des candidatures recevables en vue des élections partielles au conseil des composantes, scrutin du 18 novembre 2025

Composante	Collège	Nombre de siège à pourvoir	candidatures de	Nom de la liste
ASSP	Collège A	2	1/ Isabelle MALLON 2/ Bruno MILLY	PR Socio UFR ASSP
	Collège BIATSS	1	Myriam LAPRAND	
LANGUES	Collège B	1	Fanny PALDACCI	Fanny PALDACCI
	Collège BIATSS	1	Frédérique CHENAVIER	
LESLA	Collège B	1	Marie-Karine LHOMME	
SEG	Collège B	1	Aina RAVONIARISON	
T&T	Collège BIATSS	1	Ketty LANGLADE	Personnels BIATSS
ICOM	Collège BIATSS	2	1/ Frédéric BINSINGER 2/ Yoanna MEO	AmBIATSSadeurs ICOM
IFS	Collège BIATSS	1	Fadila TAIBI	BIATSS IFS
ISPEF	Collège BIATSS	1	Samuel CHAMAK	
PSYCHO	Collège A	1	Christine MORIN MESSABEL	Liste EC
IUT	Collège BIATSS	1	Olha OLIUS	Data
	Collège enseignant 2 nd degré	1	Guy GODARD	Bâtir demain

Arrêté 2025-447 2/2